



Chalonnnes sur Loire, le 31/03/2026

AVIS DE RECRUTEMENT - VILLE DE CHALONNES-SUR-LOIRE
AGENT D'ENTRETIEN DE LA PISCINE MUNICIPALE
5 heures par semaine : samedi / dimanche et jour férié – juillet et août 2026

La Ville de Chalonnnes-sur-Loire, membre de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance, recrute un agent chargé de l'entretien technique de la piscine municipale (H/F), à temps non complet (5 heures par semaine), les samedis, dimanches et jours fériés, le matin, pour la période juillet / août 2026.

Sous l'autorité hiérarchique du responsable du service des Sports de la Ville de Chalonnnes-sur-Loire, vous êtes en charge :

- De contrôler le fonctionnement des pompes et la bonne circulation de l'eau,
- De procéder aux analyses de l'eau des bassins,
- D'entretenir et remplir les pédiluves extérieurs,
- D'assurer la mise en route de la pataugeoire,
- De nettoyer les goulottes et les parois.

Modalités du poste :

- Samedis matin, dimanches matin et jours fériés (matin) : 2.5 heures de travail par jour, à réaliser entre 6h30 et 9h45.
- Période : de début juillet à fin août 2026.

Compétences clés attendues pour le poste :

- Compétences techniques,
- Sens de l'organisation,
- Sens de la rigueur.

Type de contrat et rémunération :

- Contrat à durée déterminée,
- Rémunération statutaire grade adjoint technique + indemnité de congés payés + valorisation du travail du dimanche.

Candidature (cv – lettre) au plus tard le 15 avril 2026 :

- Par mail : rh@chalonnnes-sur-loire.fr
- Renseignements : 02 41 74 00 51

Informations complémentaires :

Travailleurs handicapés : nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.